

# On a encore oublié les élèves!

## Devoirs-fr, histoire d'un dispositif spontané

Jean-Eudes Gadenne

PROFESSEUR DE LETTRES MODERNES  
 COLLÈGE ET LYCÉE PRIVÉS SAINT-PIERRE CHANEL DE THIONVILLE, MOSELLE  
 WEBMESTRE DE [LETTRES.NET]

*Les élèves n'ont pas forcément suivi la progression tranquille des plans successifs d'informatisation de l'école. C'est avec l'arrivée d'Internet que sont apparus, pour eux, de nouveaux usages liés à leur scolarité, et notamment la recherche d'aide pour leur travail à la maison. Témoignage de quelques enseignants bénévoles du service d'aide aux devoirs de [LETTRES.NET], né de la demande des élèves.*

*demain!* »; certains ne s'embarrassant même pas de formules de politesse...

### S'organiser pour répondre à la demande

Progressivement a donc été mis en place un dispositif plus élaboré, impliquant une douzaine de collègues ayant répondu présent à l'appel qui leur a été lancé via le Net. Dans le même temps, les exigences vis-à-vis des élèves ont été précisées: désormais, on ne viendrait en aide qu'à ceux qui auraient déjà fourni un travail préalable et qui seraient en mesure de le montrer.

En six années d'existence, près de 6 000 demandes nous ont été adressées, ce qui correspond à une centaine de messages par mois, de septembre à juin. Leur nombre évolue progressivement tout au long de l'année scolaire pour atteindre son apogée en avril, avant de diminuer les mois suivants. Juillet et août sont évidemment plus calmes.

Le nombre total de sollicitations reste relativement stable d'une année à l'autre, mais on a constaté que le nombre de demandes non conformes était en baisse.

Peut-être faut-il voir là le signe d'une évolution positive de l'usage d'Internet en tant qu'aide scolaire: passé les illusions des premiers temps (où il aurait suffi de demander pour recevoir, la magie d'Internet faisant le reste), il semble que les usages évoluent vers plus de maturité; d'ailleurs, ici tout au moins, on apprend à s'exprimer convenablement, à rédiger correctement un courrier, à prendre en compte ses interlocuteurs, d'autant plus qu'il s'agit de professeurs de lettres. Bien sûr, chacun des élèves progresse à son rythme dans ce domaine, mais, au fil des échanges, une évolution est souvent perceptible.

### Évolution du dispositif, côté élèves

Demander de l'aide pour ses devoirs – aux membres de sa famille, à des voisins ou à des camarades de classe – n'est certes pas quelque

L'histoire commence en 1997, quand j'ai ouvert [LETTRES.NET]<sup>1</sup>, un site personnel consacré à l'étude et à l'enseignement du français. Peu à peu, des documents intéressants les enseignants comme les élèves ont été mis en ligne, parfois avec le concours de collègues: un lexique des termes littéraires, des conseils méthodologiques pour l'oral et l'écrit des épreuves anticipées de français du baccalauréat, des études de textes ou encore des ressources sur les œuvres et les auteurs au programme.

Assez rapidement, des élèves ont commencé à utiliser l'adresse de contact du site pour solliciter de l'aide aux devoirs. S'il était possible, au début, de répondre à quelques demandes ponctuelles de lycéens en détresse, il a bientôt fallu trouver une solution pour gérer le flux de messages et surtout pour mettre un frein aux requêtes du type: « *Voici mon sujet, pouvez-vous m'envoyer le corrigé?* » souvent accompagnées de la supplique « *Vite, c'est pour*

# d'aide aux devoirs en français sur Internet

chose de nouveau. Ce qui l'est, en revanche, c'est de pouvoir (ou devoir) le faire par écrit, via un média particulièrement réactif, à distance et en faisant appel à des « professionnels ».

Et l'intérêt est loin d'être négligeable. Ainsi, selon François Freby, l'un des enseignants participant au dispositif, « *les élèves ne posent pas les mêmes questions, n'éprouvent pas les mêmes difficultés lorsqu'ils sont en classe et lorsqu'ils travaillent chez eux à une préparation. Grâce au courrier électronique, chacun peut désormais solliciter l'enseignant et il ose le faire car il ne craint pas de se trouver ridicule auprès des autres, ni de leur faire perdre du temps. Correspondre par courrier électronique avec ses propres élèves – ou d'autres –, c'est l'idéal même de personnalisation de l'enseignement !* »

Ainsi, le Net permettrait de faire évoluer la relation pédagogique. C'est ce que confirme Cathy Réalini, autre membre de l'équipe qui, lorsqu'on l'interroge sur les raisons qui l'ont poussée à accepter de participer, évoque tout d'abord le bénéfice qu'elle a tiré des échanges en ligne au moment où, après seize ans passés à enseigner au collège, elle est « *entrée au lycée comme une grande* » : « *À l'époque, explique-t-elle, j'ai mesuré moi-même, en fréquentant la liste de discussion des professeurs de lettres de lycée, Profs-L<sup>2</sup>, à quel point les échanges via Internet pouvaient aider, donner un vrai coup de pouce quand on "séchait" sur un point obscur. Cette liste comporte de véritables érudits, généreux et partageurs.* »

## Des élèves de la classe aux élèves de la Toile

L'aide aux devoirs peut donc être perçue, pour certains, comme le pendant des communautés virtuelles d'enseignants, avec la problématique suivante : grâce à Internet, les enseignants échangent et s'entraident mutuellement. Les élèves également. Pourquoi ne pas proposer, pour une fois, un dispositif qui serait comme une passe-



« *Désormais, on ne viendrait en aide qu'à ceux qui auraient déjà fourni un travail préalable et qui seraient en mesure de le montrer.* »

relle entre les élèves et les professeurs dans le domaine des devoirs à la maison ?

Cathy Réalini expérimente d'ailleurs cela d'une façon originale : « *Depuis quelques années, précise-t-elle, je donne toutes mes coordonnées – y compris mon numéro de téléphone et mon adresse de courrier électronique – à mes élèves. Je me suis aperçue qu'ils utilisaient timidement au début, puis très facilement par la suite les échanges via Internet, et que cela aidait certains qui n'osaient pas poser de questions en classe. Les élèves savent qu'ils peuvent me demander de l'aide par Internet pour un travail à faire, à condition évidemment que ce ne soit pas la veille au soir à 22 heures pour un devoir à rendre le lendemain ! Et finalement, cela fonctionne bien : ils sont très contents d'avoir un autre moyen de me contacter et de me parler. Alors je me suis dit : ce que je fais pour mes élèves du lycée, je peux aussi le faire de temps en temps pour d'autres élèves...* »

1. [LETTRES.NET]: [www.lettres.net](http://www.lettres.net)
2. Profs-L: [www.lettres.org/Profs-L/](http://www.lettres.org/Profs-L/)



À ce stade de la réflexion, il serait intéressant de savoir comment les « cyberprofs » perçoivent leur rôle en ligne par rapport à leur travail de professeur en présentiel. Cathy Réalini précise à ce propos : « *Je fais comme tout parent à qui, le soir, un enfant demanderait de l'aide pour ses devoirs : sans fournir la réponse toute prête, ce qui n'est absolument pas une "aide", j'essaie de mettre sur la voie, de donner des pistes, de poser des questions précises sur le texte à commenter, par exemple. Et cela suffit généralement à les lancer pour leur travail.* »

Ainsi, au fil des semaines, chacun des enseignants parvient à trouver ses marques et à imaginer ce qui sera le plus bénéfique pour ses interlocuteurs : « *Comme mes collègues, je ne fais pas le travail à la place des élèves, je ne fournis aucun devoir "clé en main", aucun produit fini : je conseille, je lance, je mets sur la voie, j'essaie d'ouvrir des pistes* », poursuit Cathy Réalini.

Des aides de nature diverse sont proposées, selon la demande. Parfois, il s'agit surtout d'améliorer la structure d'un devoir, de valider, de critiquer ou d'essayer de parfaire le plan qui nous est envoyé. Dans d'autres cas, ce sont des éléments concrets, exploitables – donc accompagnés d'explications – qui nous sont demandés : des idées, des exemples, des arguments... Les enseignants fournissent aussi assez souvent des compléments de recherche : livres à lire, sites web à explorer, etc. Certains envoient

même des fiches méthodologiques à leur correspondant. Parfois, il s'agit plus simplement de rassurer et d'encourager un élève inquiet avant son examen. Pour résumer, disons qu'il s'agit principalement de conseiller.

### Un bénéfique aussi pour les professeurs

L'une des surprises révélées par ce dispositif, c'est que les élèves utilisateurs ne sont pas les seuls à en tirer un bénéfique. Les professeurs membres de l'équipe d'aide assurent également y trouver leur compte : « *C'est*

*l'occasion de recevoir des suggestions de sujets, indique Annelise Mandon, mais en direct, avec un échantillon des difficultés que peut rencontrer un élève en pareilles circonstances. En fait, j'aide systématiquement les élèves quand le sujet et la question m'aident moi-même à réfléchir!* »

Ainsi, participer à devoirs-fr permet à chacun d'enrichir son stock

de types de problèmes et de réponses possibles, qui sont parfois réexploitables. Mais cela donne aussi aux enseignants une autre image des élèves et des difficultés qu'ils rencontrent, par l'entremise d'une relation pédagogique différente.

### Échanger et apprendre autrement

Bien que relativement simple et modeste dans ses ambitions comme dans ses moyens, devoirs-fr offre donc à ceux qui y participent un cadre pour échanger et apprendre autrement. Il préfigure sans doute, à une petite échelle, un système différent du système traditionnel : un professeur, une classe, une salle, un horaire.

Évidemment, nous ne nous faisons guère d'illusions : il y aura toujours, ailleurs sur Internet, des forums dans lesquels sévit le copier-coller sauvage, des sites de « cybertriche », des « pirates » plus malins que les autres pour aller récupérer des corrigés tout faits là où ils se trouvent et même... des enseignants pour s'étonner que tout cela existe. On aura compris que le choix fait sur devoirs-fr est assez différent.

Faisons un rêve : et si l'une des clés était que le système scolaire fournisse un jour aux élèves un cadre dans lequel ils puissent apprendre à utiliser intelligemment et pertinemment les documents, les sites web et l'aide en ligne ? Dans ce domaine, il est clair qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir. ●

### Le dispositif d'aide aux devoirs en français

Après avoir pris connaissance des consignes à respecter, les visiteurs du site envoient leur demande par courrier électronique. Les messages indésirables (demandes hors sujet, spams, virus, etc.) ainsi que ceux qui ne comportent qu'un sujet à traiter sont filtrés par un modérateur. Après validation, le courrier parvient à chacun des membres de l'équipe qui peut répondre librement, s'il le souhaite.

Les réponses ne transitent pas par la liste : elles sont envoyées directement par l'enseignant à l'expéditeur. On pourra s'étonner de l'impossibilité, à l'heure actuelle, de savoir qui a répondu quoi et à qui, mais cela correspond au fonctionnement souhaité par la majorité des membres de l'équipe, interrogés sur ce problème il y a quelque temps ; ce choix a été fait pour ne pas alourdir le dispositif ni multiplier le nombre de messages. Toutefois, une solution permettant à ceux qui le désirent de consulter les réponses de leurs collègues est actuellement à l'étude.

Les élèves sont invités à poster leur requête suffisamment à l'avance pour nous laisser le temps de la traiter, autrement dit, à ne pas s'y prendre à la dernière minute. S'ils n'ont reçu aucune réponse au bout de quelques jours, ils peuvent nous adresser une relance. Charge à chacun d'entre nous d'être plus « réactif » sur ces relances, autant que possible.

Précisons que ce service est entièrement gratuit et que tous ses participants sont bénévoles.

Adresse du site : [www.lettres.net/sos/](http://www.lettres.net/sos/)